

# Ecole de musique de Bohars (2025-2026) - Fiche d'information

## Tarifs :

	BOHARS		HORS BOHARS	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
<b>Instrument *</b> Cours individuel (30 cours de 30')	490€	550€	630€	685€
<b>Cours collectif :</b> - Accordéon diatonique (30 séances de 1H pour 4 pers. minimum)	335€	335€	365€	405€
<b>Éveil musical</b> (minimum 5 élèves) <b>Solfège seul</b>	215€	215€	215€	215€
<b>Ensemble vocal **</b> (minimum 15 élèves)	x	A définir	x	A définir
<b>Orchestre</b>	Gratuit pour les adhérents			

- Les professeurs doivent assurer 30 cours dans l'année. Lorsqu'un cours ne peut avoir lieu pour cause de jour férié ou vacances scolaires, une solution de rattrapage est recherchée entre professeur(s) et élève(s) concernés. Un professeur absent ou malade rattrape son absence à hauteur d'une semaine. Au-delà, une solution de remplacement est recherchée. Les professeurs n'ont pas l'obligation de rattraper le cours d'un élève absent ou malade, ni un cours qui tombe le 1<sup>er</sup> mai.

- Le solfège est gratuit pour les élèves pratiquant un instrument. Il est obligatoire pendant 6 ans sauf pour la percussion et les instruments traditionnels pour lesquels il est obligatoire 3 ans.

- L'année entière est due à l'inscription avec la possibilité de régler en trois fois et d'utiliser des chèques vacances.

- Réduction pour les familles : la troisième inscription (ainsi que les suivantes) bénéficie d'une réduction de 50 euros.

- Le règlement complet de l'école de musique est disponible sur le site de l'école.

### \*Instruments enseignés (pour d'autres demandes, nous consulter)

Trombone	Percussions (batterie)	Saxophone	Harpe celtique
Clarinette	Piano	Trompette	Violon
Guitare classique	Synthétiseur	Accordéon diatonique (cours collectif)	
Guitare d'accompagnement	Guitare et chansons	Musique assistée par ordinateur	

\*\* Sous réserve de valider une audition auprès de la cheffe de cœur

## Calendrier des cours :

cours	du lundi au samedi	cours	du lundi au samedi	cours	du lundi au samedi
1	du 22/09 au 27/09 <b>2025</b>		<b>Vacances de Noël</b>	22	du 30/03 au 04/04
2	du 29/09 au 04/10	12	du 05/01 au 10/01 <b>2026</b>	23	du 06/04 au 11/04
3	du 06/10 au 11/10	13	du 12/01 au 17/01		<b>Vacances de Pâques</b>
4	du 13/10 au 18/10	14	du 19/01 au 24/01	24	du 27/04 au 02/05
	<b>Vacances de Toussaint</b>	15	du 26/01 au 31/01	25	du 04/05 au 09/05
5	du 03/11 au 08/11	16	du 02/02 au 07/02	26	du 11/05 au 16/05
6	du 10/11 au 15/11	17	du 09/02 au 14/02	27	du 18/05 au 23/05
7	du 17/11 au 22/11		<b>Vacances de Février</b>	28	du 25/05 au 30/05
8	du 24/11 au 29/11	18	du 02/03 au 07/03	29	du 01/06 au 06/06
9	du 01/12 au 06/12	19	du 09/03 au 14/03	30	du 08/06 au 13/06
10	du 08/12 au 13/12	20	du 16/03 au 21/03		Gala le vendredi 19/06
11	du 15/12 au 20/12	21	du 23/03 au 28/03		

## Site internet et réseaux sociaux :

Nouveau site web :



<https://ecolemusiquebohars.wixsite.com/bohars>

Compte Instagram :



<https://www.instagram.com/ecoledemusique.bohars/>

**Contact :** [ecolemusiquebohars@gmail.com](mailto:ecolemusiquebohars@gmail.com)